

Des solutions pour chaque emballage : Citeo lance deux nouveaux appels à projets pour accompagner l'éco-conception, le recyclage et la valorisation des emballages

Eco-conception en amont, recyclage et valorisation en aval : dans le cadre de ses programmes de R&D, Citeo lance deux nouveaux appels à projets pour trouver des solutions pour chaque emballage. Objectif : accélérer l'innovation et accompagner des projets industrialisables à court terme.

Appel à projets éco-conception (tous matériaux) : concevoir des emballages utiles, recyclables et adoptés par les consommateurs

Les projets retenus devront porter sur les enjeux suivants :

- Réduction de poids et de volume : réduction de l'épaisseur, suppression d'un élément d'emballage, optimisation des dimensions ou nouveaux procédés de fabrication
- Réemploi : des emballages réutilisables ou réemployables, avec un service innovant pour les consommateurs et déployable partout en France
- Recyclabilité : des emballages mono-matériau ou mono-résine. Plus globalement, des emballages qui facilitent le tri et le recyclage
- Intégration de matière recyclée avec comme objectif de dépasser les standards du marché.

L'appel à projets comprend également un volet d'études marketing portant sur les perceptions et habitudes de consommation. Citeo cherche en effet des projets capables de conjuguer les leviers d'éco-conception et les attentes et usages du consommateur en challengeant certaines idées reçues, comme par exemple le lien entre la qualité du produit et le poids de son emballage.

Appel à projets recyclage et valorisation : des solutions pour 100% des emballages en plastique

Avec ce deuxième appel à projets, Citeo met l'accent sur la fin de vie des emballages. Aujourd'hui, le taux de recyclage des plastiques s'élève à 26%. Grâce à l'extension des consignes de tri à tous les emballages, c'est 135 000 tonnes de nouveaux emballages en plastique supplémentaires qu'il sera nécessaire de trier, recycler ou valoriser d'ici 2022.

Les projets retenus devront adresser un ou plusieurs points suivants :

- Recyclage mécanique : l'objectif est notamment d'identifier et de tester des débouchés pour les nouveaux emballages issus de l'extension des consignes de tri
- Optimisation du tri et du recyclage des emballages souples
- Recyclage des nouveaux plastiques (d'origine végétale, compostables, ...) comme le PLA ou le PEF ;
- Recyclage chimique : technologie en plein essor et déjà identifiée comme solution pour des emballages comme les pots de yaourt
- Recyclage et débouchés du PET opaque, celui des bouteilles de lait par exemple. L'appel à projets, complémentaire aux 6 projets déjà en cours, est ouvert aux recycleurs de PET coloré (dans lequel est présent le PET opaque) issu de la collecte sélective
- Valorisation thermique sous forme de CSR ou de pyrolyse/gazéification produisant un combustible (fuel, gaz).

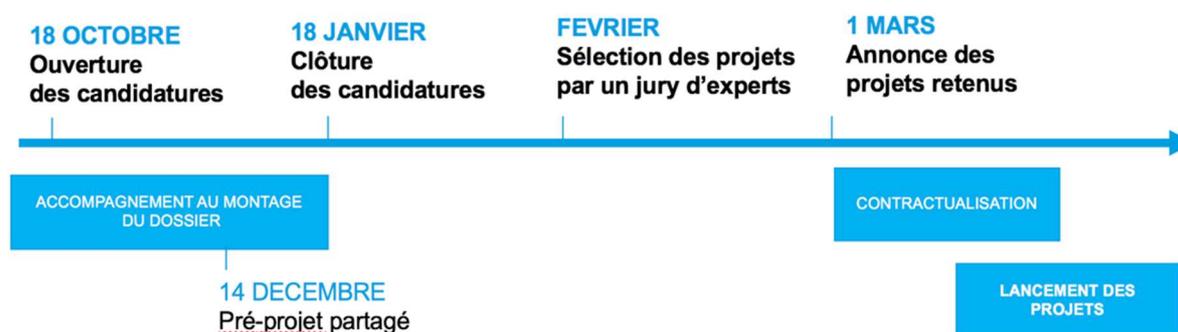
A travers ces deux nouveaux appels à projets, Citeo souhaite identifier, financer et accompagner des solutions innovantes, jusqu'au prototypage et à l'industrialisation. Citeo mène ces projets dans le cadre de sa politique R&D et éco-conception qui sont les leviers majeurs pour atteindre le « zéro emballage sans solution ».

L'accompagnement complet de Citeo porte sur 12 à 36 mois et prévoit :

- Le financement du projet à hauteur maximum de 50%
- La mise en place d'un comité de suivi du projet
- L'expertise Citeo sur l'éco-conception, le tri et le recyclage.

L'objectif est de parvenir à une mise sur le marché des différentes réalisations dans un délai de 2 à 3 ans maximum. **Les projets collaboratifs alliant metteurs en marché, fabricants d'emballages et recycleurs, sont particulièrement recherchés.**

L'ouverture des candidatures a débuté le 18 octobre. Les candidats ont jusqu'au 18 janvier 2019 pour déposer leur dossier. Les projets sélectionnés seront annoncés à partir du 1^{er} mars 2019.



Pour télécharger le cahier des charges des appels à projets :

<https://www.citeo.com/appelsaprojets>

A propos de Citeo

Citeo permet à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – de mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est agréée pour gérer la « responsabilité élargie de producteur » de ses clients, leur offre des solutions d'éco-conception, sensibilise les consommateurs au geste de tri, finance la collecte, le tri et le recyclage des emballages et papiers et investit en R&D en faveur de l'économie circulaire (CA de 744 M€ en 2017).

Après 25 ans d'engagement auprès de ses entreprises clientes, 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés, grâce au tri des Français devenu le 1^{er} geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Contact presse

Olivia Retali

Olivia.retali@citeo.com

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74